

Annick GREMY
Mairie de GRIEGES



Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le - 4 AVR. 2023

ID : 001-210101796-20230328-202310-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE GRIEGES
N°010

Séance du 28 mars 2023

L'an 2023, le 28 du mois de mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Annick GRÉMY, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme HULEUX Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, M. PACCOUD Christian, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine

Procurations(s) :

/

Etai(en)t absent(s) :

/

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme PALLOT Irène, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

Date d'affichage
/ /

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme SANJUAN Catherine

et publication du

/ /

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 525 913,00

Recettes : 537 823,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 337 001,51

Recettes : 1 337 001,51

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 537 823,00 (dont 11 910,00 de RAR)

Recettes : 537 823,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 337 001,51 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 337 001,51 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GRIÈGES

le Maire GREMY Annick